



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à notre règlement interne, je me permets de poser une question parlementaire à Monsieur le **Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire** concernant la situation de conflit dans certains pays partenaires de la coopération luxembourgeoise.

La coopération luxembourgeoise au développement se met résolument au service de l'éradication de la pauvreté, surtout dans les pays ayant les besoins les plus importants. Le Luxembourg a signé des accords généraux de coopération avec sept pays partenaires dont trois pays du Sahel, à savoir le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Concernant ces derniers, force est de constater que la situation sécuritaire au Sahel devient de plus en plus préoccupante. Un deuxième coup d'Etat au Mali endéans 9 mois ainsi qu'une attaque terroriste au Burkina Faso ne sont que deux exemples à citer dans ce contexte.

La situation sécuritaire dans ces pays complique les missions de coopération et met en danger les personnes qui y travaillent sur le terrain. En même temps, c'est justement dans ces pays que l'aide au développement est indispensable car une grande partie de la population s'appuie sur elle pour sa survie, ce qui constitue l'un des critères fondamentaux dans la sélection de pays partenaires de la coopération luxembourgeoise.

Dans ce contexte, j'aimerais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- 1. En ce moment, quel est l'impact de la situation sécuritaire précaire dans la région du Sahel sur le travail de terrain dans le cadre des missions luxembourgeoises de coopération dans ces pays ?**
- 2. Dans quelle mesure le fait que trois de ces sept pays partenaires se trouvent dans une situation sécuritaire précaire, impacte-t-il l'orientation et la mise en œuvre de projets et programmes dans ces pays ?**
- 3. Combien de personnes ont été rapatriées pendant les dernières cinq années dans le cadre des missions de coopération luxembourgeoises ? De quelles régions ces personnes ont-elles été rapatriées ? Quel impact ces rapatriements ont-ils sur le travail de terrain de nos missions ?**

4. **Monsieur le Ministre est-il d'avis qu'une modification des plans d'action en cas d'une détérioration de la situation sécuritaire dans ces pays s'avère nécessaire, ceci dans le but de mieux protéger les personnes sur le terrain et d'assurer la continuité des efforts d'aide à la coopération, même en situation de conflit ?**

5. **Au cas où la mission de coopération dans un pays deviendrait difficile voire impossible pour une durée prolongée à cause de la situation sécuritaire, comment les fonds en question sont-ils réalloués ? Un programme indicatif de coopération (PIC) peut-il être prolongé ?**

6. **Le PIC Mali étant arrivé à échéance en 2019, Monsieur le Ministre envisage-t-il de continuer l'engagement au Mali sans nouvel accord ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.



Stéphanie Empain
Députée